



Poitiers, le 15 septembre 2014

Matthieu Menaut
Secrétaire départemental du SNUipp-FSU 86
à

Madame la Ministre de l'éducation nationale
Najat Vallaud-Belkacem

Madame la Ministre,

L'académie de Poitiers vient de se voir retirer une quarantaine d'emplois en contrat aidé. Dans le même temps une notification indique que la priorité dans le cadre de la loi de 2005 doit se faire sur les enfants en situation de handicap.

Cela revient donc très clairement à réduire le nombre « d'Aide à la Direction », ce qui s'oppose aux dernières conclusions des chantiers métiers sur la direction d'école. Les équipes d'écoles qui ont organisé le travail avec ces personnes en contrats aidés sont pénalisées, d'autant plus lorsqu'elles n'ont pas la nécessaire ouverture de rentrée.

De surcroît, nous sommes profondément choqués par le traitement à l'égard des personnels en contrats aidés. On ne peut accepter qu'à quelques jours du renouvellement de leur contrat, ils soient informés qu'ils ne seront pas reconduits.

En cette période où le chômage explose, il est inconcevable de ne pas leur donner toutes possibilités de se retourner et de se mettre en recherche d'emploi.

Au SNUipp-FSU, nous luttons contre la précarité et nous nous battons pour obtenir des postes pérennes avec des personnels formés et qualifiés mais nous ne confondons pas les postes et les personnes qui les occupent. Ces dernières n'ont souvent aucun autre choix et nous demandons qu'elles soient traitées avec le plus grand égard notamment en respectant leurs droits.

Nous espérons, Madame la Ministre, que vous veillerez à permettre à notre académie de répondre à l'ensemble des besoins et à ne pas rompre les contrats dans la précipitation, se mettant ainsi dans un mauvais pas vis-à-vis du droit et en indécence vis-à-vis des personnels concernés.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour le SNUipp/FSU
Matthieu Menaut